



Préparer son projet de construction de piscine

LIVRE-BLANC • 26.06.2023



PID piscine,
fabrication française



Quel est l'espace nécessaire pour la piscine ? Comment savoir si je peux construire la piscine que je souhaite ?

Lorsqu'il s'agit de la taille de la piscine, il est essentiel de prendre en compte l'espace disponible dans votre jardin. Il ne faut pas chercher à installer la plus grande piscine possible, mais plutôt trouver un équilibre entre l'espace disponible et le désir d'avoir une piscine agréable à utiliser.

Il est recommandé de laisser un espace suffisant autour de la piscine pour créer une zone de vie confortable. Les éléments à prendre en compte pour déterminer l'espace nécessaire incluent la taille de la piscine, la profondeur, les caractéristiques souhaitées, ainsi que les exigences légales dans votre région.

Il est également nécessaire de se renseigner sur les réglementations en vigueur concernant la construction de piscines dans votre région. Cela peut varier selon les endroits et peut inclure des exigences en matière de permis, de barrières de sécurité, de systèmes de filtration, et d'autres aspects liés à la construction de votre piscine.

Quel budget prévoir pour la piscine ? Cela inclut-il tous les coûts tels que la construction, l'équipement, l'entretien et les taxes ?

Lorsque vous envisagez de construire une piscine, vous devez prendre en compte tous les coûts associés, tels que la construction, l'équipement, l'entretien et les taxes. Cela vous aidera à déterminer le budget total nécessaire pour votre projet de piscine.

Le coût de construction d'une piscine peut varier considérablement en fonction de plusieurs facteurs. Tout d'abord, le procédé de fabrication choisi, tel que le béton, la coque, les panneaux liner, etc., aura un impact sur le coût initial. Ensuite, le terrassement et la préparation du terrain sont également des facteurs qui peuvent affecter le coût de construction de votre piscine. Si le terrain nécessite un nivellement conséquent, si la nappe phréatique est proche ou s'il y a beaucoup de roches à enlever, cela peut entraîner des coûts supplémentaires.

Le style de la piscine est aussi un élément essentiel à considérer lors de la détermination du budget initial. Les piscines classiques sont souvent moins coûteuses que les piscines à débordement ou les piscines miroir, qui peuvent nécessiter un équipement plus sophistiqué et des travaux plus complexes pour les installer.

En plus des coûts initiaux de construction, il faut prendre en compte les coûts d'entretien et de fonctionnement de votre piscine. Cela peut inclure les coûts de produits chimiques, d'électricité pour la pompe de filtration, de chauffage et d'autres équipements nécessaires pour maintenir votre piscine propre et fonctionnelle. Il est également conseillé de prendre en compte les taxes applicables dans votre région, qui peuvent varier selon la taille et le type de piscine que vous construisez.

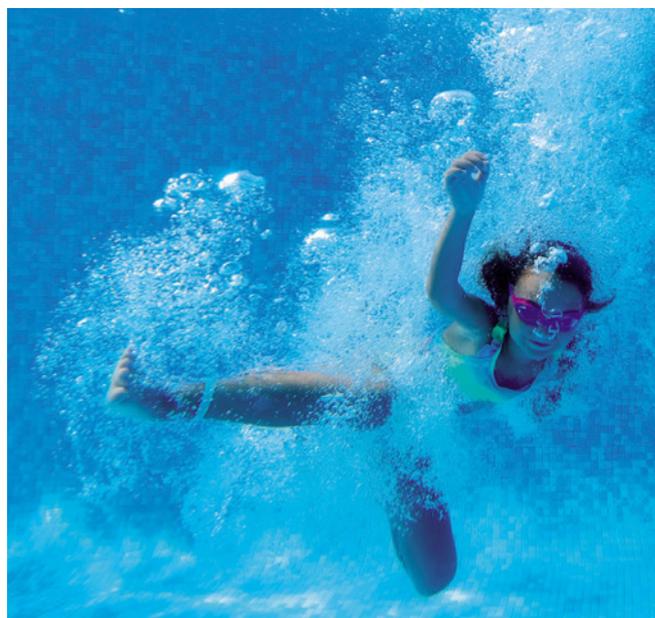
Par exemple, le coût d'entretien pour une piscine de 45 m³ s'élève approximativement à 300 € par saison (mai à septembre) pour la partie traitement de l'eau auquel il faut ajouter un budget de 200 € pour la mise en hivernage et remise en service. Ces deux dernières prestations peuvent être effectuées par l'utilisateur de la piscine ayant quelques notions d'entretien et chimie de l'eau.

En ce qui concerne les taxes, depuis 2012, il a été instauré une taxe piscine faisant partie intégrante de la DP (déclaration préalable de travaux) ; son montant (perçu une seule fois) varie selon les régions et en fonction de la taille de la piscine. Elle est perçue par voie de rôle par l'administration fiscale pour les bassins > à 10 m² ; cette taxe d'aménagement se calcule de la façon suivante :



Taux national moyen = 5.5%
Tarif au m² = 250 € surface piscine (plan eau)

Exemple pour une piscine de 8x4 (32m²) :
taxe aménagement : 32x250x5,5 = 440 €





Quel matériau de construction choisir pour la piscine ? Une piscine en béton, en acier, en liner, en polyester, en fibre de verre, ou autre ?

Lorsque vous décidez de construire une piscine, choisir le bon matériau de construction est crucial. Il existe plusieurs options parmi lesquelles vous pouvez choisir, chacune ayant ses avantages et ses inconvénients.

Le béton armé étanche est l'une des méthodes les plus courantes pour construire une piscine. Cependant, cette méthode nécessite une étude de sol approfondie et des travaux plus longs, généralement d'au moins un mois. Le coût initial est également plus élevé par rapport aux autres méthodes de construction.

La méthode de construction de piscine à panneaux (en béton, acier, PVC) est une option qui permet une installation plus rapide et moins coûteuse que la méthode en béton armé. Toutefois, l'étanchéité est assurée par une membrane, telle qu'un liner ou un PVC, qui doit être remplacé tous les 10 ans environ, ce qui peut être coûteux à long terme.

Les coques en polyester armé monobloc sont une autre option de construction de piscine. Grâce à leur résistance mécanique accrue, elles sont utilisées dans l'industrie nautique et aéronautique. Ces coques ont une grande élasticité qui leur permet de s'adapter à différents types de terrains. De plus, leur installation est rapide, ne prenant que 5 jours environ. Leur étanchéité est garantie et leur rapport qualité-prix est excellent.

Chaque option de construction de piscine a ses propres avantages et inconvénients en termes de coûts, de durabilité et de maintenance. En travaillant avec un professionnel de la piscine qualifié, vous pouvez déterminer le meilleur matériau de construction pour votre situation spécifique et prendre une décision éclairée.

Quel est le type de piscine choisir ? Une piscine creusée, semi-creusée, hors sol ou une piscine naturelle ?

Lorsque vous décidez de construire une piscine, le choix du type de piscine est primordial et doit être déterminé en fonction de différents facteurs.

Le budget alloué à la construction de la piscine est un facteur déterminant dans le choix du type de piscine. Les piscines creusées ou semi-creusées sont souvent plus coûteuses que les piscines hors sol, mais elles offrent un aspect plus esthétique et un meilleur aménagement paysager.

Les piscines enterrées ou semi-enterrées nécessitent souvent une déclaration de travaux, sauf si la surface est inférieure à 10m². Cela signifie que vous devrez peut-être obtenir une autorisation de la part de votre mairie ou de votre administration locale avant de commencer les travaux.

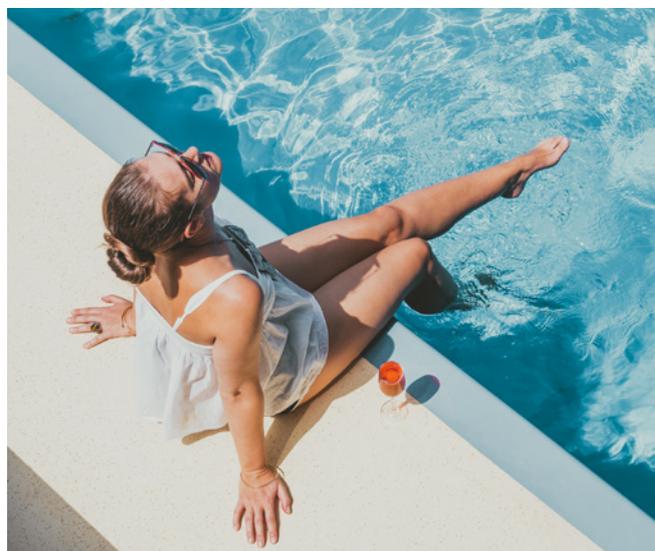
Une piscine constitue un élément de décoration et d'agrément, qui peut apporter une plus-value considérable à la valeur de votre bien immobilier.

Par conséquent, vous devez choisir le type de piscine qui conviendra le mieux à votre propriété et à vos besoins, tout en respectant votre budget et les réglementations locales.

Quel est l'emplacement idéal pour la piscine ? Est-ce que cela permettra une exposition optimale au soleil, ou est-ce qu'il y aura des zones d'ombre pendant une partie de la journée ?

La piscine doit être facilement accessible depuis la maison et bien intégrée dans l'espace extérieur, tout en offrant une vue agréable et une ambiance conviviale.

En effet, l'emplacement idéal pour votre piscine dépend de plusieurs critères. Le premier est la praticité, avec une accessibilité aisée du bassin et la présence de moyens techniques à disposition, tels que l'eau, l'électricité, un abri et un local technique. Le deuxième critère esthétique est tout aussi primordial, car une piscine est un élément de décoration et un lieu de vie pour la famille. Il est donc judicieux de privilégier la proximité de la maison et de ses terrasses afin de créer un espace de vie familial, extérieur, confortable et convivial.





Comment savoir si le type de sol sur lequel je vais construire la piscine est bon et si cela nécessite des travaux de préparation supplémentaires.

Si vous prévoyez de construire une piscine en béton armé, vous devez obligatoirement faire réaliser une étude de sol pour bénéficier de la garantie décennale. En revanche, pour les coques en polyester, l'adaptation à tous les types de terrain est possible grâce à la résistance mécanique et l'élasticité du matériau.

Cependant, l'installateur doit respecter les règles techniques (DTU), en particulier en ce qui concerne le drainage des sols, pour garantir la stabilité de l'ouvrage. Si vous avez des doutes quant à la qualité du sol, il est recommandé de consulter un expert en la matière pour s'assurer que des travaux de préparation supplémentaires ne seront pas nécessaires.

Quelles sont les options de financement disponibles ?

Il existe plusieurs options de financement pour la construction d'une piscine, notamment :

- L'auto-financement : utiliser ses propres économies pour payer la construction de la piscine.
- Le prêt à la consommation : contracter un emprunt auprès d'une banque pour financer la piscine.
- Le financement spécifique pour la construction de piscines : certains organismes spécialisés proposent des solutions de financement adaptées à la construction de piscines.
- L'extension ou l'intégration à un financement lors de la construction d'une maison individuelle : si la piscine est construite en même temps que la maison, il est possible d'inclure les coûts de la piscine dans le financement global de la maison.

Il est important de comparer les offres de financement disponibles pour trouver la solution la plus adaptée à ses besoins et à sa situation financière.

En ce qui concerne l'exposition au soleil, il est préférable d'opter pour un emplacement offrant une exposition optimale pour profiter au maximum de l'eau et du soleil. Cependant, il est conseillé de prendre en compte les zones d'ombre qui peuvent être présentes pendant une partie de la journée, notamment en fonction de l'emplacement des arbres et des bâtiments environnants. La conception de l'aménagement paysager de l'espace piscine permettra de créer des zones de différentes expositions, ainsi que des lieux et ambiances de repos autour de la piscine.

Comment trouver les règles et réglementations de la ville ou région en matière de construction de piscines ? Quels sont les permis nécessaires pour la construction de la piscine ?

Pour les piscines <math> < 10 \text{ m}^2 </math> : pas de déclaration de travaux.

Pour les piscines de +10 m² et inférieures à 150 m² : dépôt en mairie (service urbanisme) d'une DP de travaux (cerfa n°13703*), délai d'instruction de 1 à 2 mois.

Pour les piscines de plus de 150 m², une demande de permis de construire doit être déposée en mairie.

En plus de la DP ou du permis de construire, il peut y avoir d'autres démarches administratives à réaliser, notamment pour respecter les règles d'urbanisme (PLU), les règles sanitaires (normes de sécurité des piscines) et les règles environnementales (gestion des eaux de piscine).

Il est donc impératif de se renseigner soit directement auprès du service urbanisme de sa commune, soit par consultation du PLU de la commune d'implantation de la piscine qui édicte toutes les règles de construction par section cadastrale.

